

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE.

CARTE

DE

COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

DOSSIER DE DEMANDE.

NOM :

Jadé

PRÉNOMS :

Alain Pierre Marie

Pseudos :

André Jaloux

Date et lieu de naissance :

31 juillet 1909 à Esquibien (Finistère)

AVIS de la Commission Départementale

favorable }
~~défavorable~~ }

le - 6 MAI 1954

AVIS de la Commission Nationale

favorable }
~~défavorable~~ }

le

DÉCISION

attribution }
~~rejet~~ }

le

6 MAI 1954

carte n° 3713

12 MAI 1954

OFFICE DÉPARTEMENTAL de
No 8278

FINISTÈRE

FFI
Catégorie

No

OFFICE NATIONAL.

EXTRAIT de la DECISION N° 9

LE PREFET du FINISTERE, Président de l'Office départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre,

VU la Loi n° 49-418 du 25 Mars 1949, relative au Statut et aux droits des Combattants Volontaires de la Résistance,

VU le Décret n° 50-358 du 21 Mars 1950, portant règlement d'Administration publique pour l'application de la Loi n° 49-418 du 25 Mars 1949 susvisée et notamment son article 4,

VU le Décret de codification n° 51-470 du 24 Avril 1951 et notamment son article 260,

- 6 FEV 1954

VU l'arrêté en date du ~~20 NOV 1953~~ du Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre donnant délégation de pouvoirs aux Préfets pour l'attribution du titre de Combattant Volontaire de la Résistance à certaines catégories d'ayants-droit,

VU les demandes présentées par les intéressés,

VU l'avis de la Commission départementale des Combattants Volontaires de la Résistance du FINISTERE,

DE C I D E :

Le titre de Combattant Volontaire de la Résistance est attribué aux personnes dont les noms suivent :

NOM

: M

JADÉ

Prénoms

: Alain

Adresse

: Glonéis

Fait à QUIMPER, le - 6 MAI 1954

LE PREFET :

Pour extrait certifié conforme;
LE SECRETAIRE GENERAL de l'O.D.

Signé : J. LAPORTE

8278

A DETACHER

et à RETOURNER à l'OFFICE DEPARTEMENTAL des A.C. et V.G. - Impasse
de la Palestine, à QUIMPER.

M

JADÉ Alain

demeurant à Ploneis

déclare avoir reçu la carte n° 3713
de Combattant Volontaire de la Résistance

qui lui a été attribuée en application de la Loi n° 49-418 du
25 Mars 1949.

A Ploneis le 20 mai 1954

(signature)

Jadé

COMMISSION DEPARTEMENTALE des COMBATTANTS

VOLONTAIRES de la RESISTANCE

(Réunion du - 6 MAI 1954)

Dossier n° 8248

Demande de Carte du Combattant Volontaire de la Résistance présentée par :

M^r JADE Alain Pierre Marie
né le 21. 7. 09 à Rosquien
demeurant à Glouais.

--

bat d'ouvriers

Le postulant a fait partie des F.F.I. du FINISTERE
du 1^{er} janvier 1944 au 10 Août 1944
(produit un certificat d'appartenance - modèle national)

Remplit les conditions fixées au paragraphe A du Décret n° 50.358 du 21 mars 1950 (alinéa 4°).

(A appartenu aux F.F.I., pendant plus de 3 mois avant le 6.6.1944, dans une zone occupée par l'ennemi).

AVIS FAVORABLE.

Le RAPPORTEUR,

AVIS de la COMMISSION DEPARTEMENTALE :

FAVORABLE

QUIMPER, le - 6 MAI 1954

signature du
Secrétaire de la COMMISSION

signature d'un
membre de la COMMISSION

H. Rolland

[Signature]

ETAT-MAJOR

Bureau F. F. C. I. régional

N° 18687 BR FFCI/FI-N.

C. A. 3^e

CERTIFICAT D'APPARTENANCE

22 Décembre 1951 - RENNES -

AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA III^e RÉGION MILITAIRE, certifie que :

Monsieur JADE Alain Pierre Marie ^{alias "André JALOUX"}
né le 31 Juillet 1909 à ESQUIBIEN (Finistère)
actuellement domicilié à PLONEIS (Finistère)

A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

au titre des formations suivantes, comprises dans l'ordre de bataille des Unités F. F. I. et dans les départements ci-après :

FINISTÈRE - Bataillon d'ORNANO - du 1-1-44 au 10-8-44

du au

du au

la dernière date indiquée étant celle de la libération de son secteur.

Circonstances particulières

Monsieur JADE Alain Pierre Marie a continué à servir dans sa formation après la libération jusqu'au 30-8-44 date à laquelle

il est rentré dans ses foyers définitivement.

La présente attestation constitue un **Certificat de présence au Corps.**

A RENNES le 22 Décembre 1951

Le Général ~~XXXX~~ Colonel FREREJACOUBS
Commandant la 3^e Région Militaire
par délégation, le PVT
Chef de la Section F.F.C.I. :

Références particulières
éventuelles



Gouvernement Provisoire de la République

XI^e Région Militaire

Etat Major.

Citation à l'ordre de la Brigade.

Le Général de Division Allard Commandant la XI^e
Région Militaire cite à l'ordre de la Brigade
Jade Alain.

Motif de la citation

Véritable entraîneur d'hommes, énergique, plein d'entrain,
a assuré dans des conditions parfaites le parachutage
des armes du groupe Landivisiau, a attaqué un convoi
allemand d'infanterie, infligeant des pertes sévères à
l'ennemi. A été un exemple à tous les jeunes Français
A Rennes le 22 mai 1945.

Le Général C^t la XI^e Région
signature.

Pour copie certifiée conforme
A Ploneis le 9 aout 1954

Le Maire



Boje

Cette citation comporte l'attribution de la
Croix de guerre avec étoile de bronze.

N° 8278

Modèle n° 1 (Circulaire n° 050 T. L. : B. 594 du 7 novembre 1946.)

OFFICE NATIONAL
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE LA GUERRE.

DEMANDE DE LA CARTE 26 MAR 1956
DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

Office départemental de

FINISTÈRE

Avis très important. — Il est du plus grand intérêt pour le postulant de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres.

NOM (1) : JADÉ
PRÉNOMS (2) : Alain Pierre Marie
Pseudos (3) : Andre Jaloux
Date et lieu de naissance : 31 juillet 1909 - Esquibien - Finistère
Situation de famille : Marié - 3 enfants (21 - 15 - 8 ans)
Profession : Instituteur public
Nationalité : Français
Adresse actuelle (4) : Ploneis - Finistère

Situation militaire (postérieure au 17 juin 1940) :
Marin s. spécialité. Prisonnier - Evadé de Landerneau le 30.6.1940
Démobilisé à Brest en août 1940 (J'ai oublié la date et perdu le papier)

Promotions ou décisions intervenues depuis la libération :
Homologation nationale F.F.I. Lieutenant. Prise de rang. 9 juin 1946 - Nomination a paru au J.O. du 20.6.1952

Situation civile sous l'occupation jusqu'à la libération (avec lieux et dates) :
Instituteur public - Saint-Servais - Finistère

Blessures (avec indication des circonstances et éventuellement des constatations faites) :

(1) En lettres capitales.
(2) Dans l'ordre de l'état civil, souligner le prénom usuel.
(3) Souligner le plus connu.
(4) Lorsqu'il s'agit d'une demande à titre posthume indiquer le nom et le dernier lieu de résidence du résistant décédé ainsi que le nom et l'adresse de l'ayant cause.

Décorations avec référence (J. O. du) } au titre de la résistance.
Citations, numéro de l'ordre et copie conforme du texte à annexer

à l'ordre de la Brigade - Copie jointe - Je ne sais pas si elle a
passé au J.O.

Relation sommaire des différentes activités exercées dans la résistance.

Indiquer avec lieux et dates :

- Les formations ou réseaux auxquels vous avez appartenu.
- Le nom des responsables (chefs de réseau notamment pour les F. F. C.) qui vous ont contacté, nommé ou désigné à vos grades et fonctions, commandé.
- Les actions contre l'ennemi auxquelles vous avez participé; les responsabilités assurées ou les services rendus.
- Numéro d'immatriculation et pseudo dans chaque formation.
- Les départements dans lesquels ont été accomplis les principaux actes de résistance.

Je suis entré au réseau Fitzroy en avril 1943. Contacté
par M^{lle} Virot de Brest (pseudo M^{lle} Rose a été déportée, carte n° 2001-0115)
Chargé dès lors de l'organisation du canton de Landivisiau. Je forme
des groupes à Landivisiau - S^t Servis. Plouvenente. Bodilis

J'entre en contact avec Libération-Nord, pour travail en commun en
novembre 1943. Ma filière, M^{lle} Virot, avec Brest disparaît en janvier 1944
A partir de février 1944 je travaille exclusivement avec Libé-Nord, le
colonel Poussin me l'ayant demandé.

En juillet 1944 je réalise le parachutage de S^t Servis dans de
conditions très difficiles (les Allemands à moins de 2 km) - Prise définitive
du maquis - Incursions vers Brest par Gouennou (grade lieutenant)
Démobilisé le 30-9-1944-

CERTIFIÉ EXACT :

à Ploueis le 25 mars 1954

Signature

C. J. Gade

OFFICE DÉPARTEMENTAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE
DU FINISTÈRE

Téléphone 14-50

QUIMPER, le
Impasse de la Palestine

Le Secrétaire Général de l'Office départemental,
à Monsieur le Procureur de la République

à Quimper

CARTE DU COMBATTANT VOLONTAIRE
DE LA RÉSISTANCE

Dossier N° 8278

DEMANDE DE BULLETIN N° 2

Afin de permettre de compléter le dossier de
l'intéressé, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir
bien me faire parvenir — joint à la présente note — un

BULLETIN N° 2 du Dossier Judiciaire de :

M. *Jadé Alain Pierre Marie*
né le *31-7-1909* à *Esquibien*

Le Secrétaire Général
de l'Office départemental,

C. FLOCH.

Dossier judiciaire du Tribunal Civil de Quimper
Bulletin N° 2 : "NÉANT"

QUIMPER, le 20-4-54
Le Procureur

N.-B. — Prière de retourner la présente note à l'Office départemental.

ORGANISME DESTINATAIRE

(Désignation et adresse)

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉTAT CIVIL

dressée en application du décret du 26 septembre 1953

et de l'arrêté du 26 octobre 1953



NOTA; — A la demande de l'intéressé, il peut être établi soit une fiche séparée pour chaque membre de la famille (fiche individuelle), soit une fiche collective (fiche familiale), l'our valoir certificat de vie, de célibat, de non-remariage, de non-divorce, la ou les mentions non décédé, non marié, non remarié, non divorcé devront, selon les cas, figurer expressément dans la marge en face des prénoms de la personne intéressée.

NOM (1): JADÉ

(Nom de jeune fille pour les femmes mariées ou veuves)

Epouse ou veuve de (2):

(Nom du mari)

Prénoms: Alain Pierre Marie

(Au complet dans l'ordre de l'état civil)

Né le 31 Juillet 1909

(Le mois doit être inscrit en toutes lettres)

à Esquibien - Finistère

(Commune et département. Pour Paris et Lyon, indiquer l'arrondissement)

de Jadé Joseph Alain

(Nom et prénoms du père)

et de Bot Marie - Jeanne

(Nom et prénoms de la mère)

(1) En lettres capitales.
(2) Rayer la mention inutile.

En application de l'article 164 du code pénal sera puni d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans et d'une amende de 40.000 à 400.000 fr., ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque aura sciemment établi ou fait usage d'une attestation ou d'un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ou qui aura falsifié ou modifié une attestation ou un certificat originellement sincère.

Certifié conforme aux pièces présentées

Nom du préposé

(Signature)

Loe Gauc



Je soussigné (nom, prénoms)

Jadé Alain

certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées sur la présente fiche.

A Ploneis, le 25 Mars 1954

(Signature)

Jadé

